

## SIM

J'espère aussi que le programme aidera les écoles, et particulièrement les petites écoles et les villages qui s'efforcent de préserver les dialectes indigènes de leur région. Cela m'encourage beaucoup lorsque j'arrive à Fort Rae, à Old Crow au Yukon, ou à Fort McPherson d'où je viens, et de voir que les jeunes s'intéressent à leur langue maternelle et qu'on leur permet de la préserver et d'apprendre des langues qui se perdent dans bon nombre de régions des Territoires du Nord-Ouest. C'est malheureux, et c'est pourquoi j'espère que le programme viendra en aide à ces gens.

Je vois aussi cette annonce du ministre comme un pas de plus rapprochant les Territoires du Nord-Ouest du statut provincial puisqu'il s'agit là d'un programme gouvernemental compliqué qui nécessitera la collaboration de l'administration territoriale. J'espère que d'autres ministères étudieront également le programme. La part de \$300,000 du programme, si petite soit-elle, s'accroîtra de façon appréciable dans l'avenir, et j'espère que d'autres ministères se tourneront vers le Nord et établiront des programmes intergouvernementaux dans des domaines comme l'habitation. Un de nos problèmes les plus urgents dans le Nord qui se rattache étroitement à d'autres problèmes comme ceux de la pauvreté, de la difficulté de conserver un emploi, de la jeunesse qui abandonne les études, est celui de l'habitation.

J'aimerais reprendre ce qu'a dit mon honorable ami du Yukon (M. Nielsen) et rappeler au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) qu'il s'est visiblement désintéressé du Nord. C'est une partie du pays qui, à mon avis, peut grandement profiter des programmes de son ministère. En terminant, je me réjouis beaucoup de l'annonce du ministre, et j'espère qu'on continuera dans cette voie.

[Français]

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, nous comprenons les très bonnes intentions du ministre, et nous l'en remercions. Cependant, les sommes d'argent dépensées actuellement pour tenter de favoriser le bilinguisme ne semblent pas tellement efficaces. Il faudrait que le gouvernement songe un jour à appliquer de vraies solutions aux problèmes canadiens.

On se souvient que le Parti Crédit Social du Canada a déjà proposé des solutions fort adéquates, qui permettraient à tous les Canadiens, francophones ou anglophones, de participer réellement à la mise en valeur des ressources de leur pays.

Monsieur le président, il ne s'agit pas tellement là d'une question de bilinguisme que d'une question de respect mutuel de la culture et de la langue. En d'autres termes, il faudrait établir une administration gouvernementale où les départements anglais seraient parallèles aux départements français. Alors, et alors seulement, le bilinguisme viendrait-il par surcroît.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE D'ENQUÊTE FÉDÉRALE SUR LES AGISSEMENTS DU SYNDICAT INTERNATIONAL DES MARINS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter une motion sur une question d'une pressante nécessité.

[M. Firth.]

Comme le gouvernement a refusé de faire une enquête sur le Syndicat international des marins jusqu'à ce que des accusations précises au niveau fédéral aient été portées à la Chambre, comme j'ai actuellement en ma possession des témoignages de diverses sources qui non seulement attestent des actes de violence au sein du syndicat mais exposent l'illégalité qui a marqué l'élection de son président ainsi que la tenue de réunions illégales pour faire ratifier un contrat fédéral que les membres de diverses sections locales avaient rejeté d'emblée et comme, en conséquence, le gouvernement fédéral doit s'occuper de faire enquête sur ces accusations, qui dépassent la compétence à la fois de la sûreté provinciale de l'Ontario et de la police du Toronto Métropolitain, sur la foi de mes accusations précises, je propose, appuyé par le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds):

● (1450)

Qu'on ordonne immédiatement au gouvernement de tenir une enquête publique sur les activités du Syndicat international des marins et sur les cas de violence, les irrégularités relatives aux élections, les modalités d'engagement des marins et autres questions pertinentes.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député soulève par cette motion un sujet dont la Chambre a déjà été saisie plusieurs fois, mais il a fait allusion à des renseignements nouveaux, ce qui peut donner à l'affaire une tournure nouvelle et en faire une question pressante dont l'étude s'impose d'urgence. La motion étant proposée aux termes de l'article 43 du Règlement exige donc le consentement unanime de la Chambre avant d'être mise en délibération. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Faute d'unanimité, la motion ne peut pas être mise en délibération.

\* \* \*

## AIR CANADA

LES REVENDICATIONS DES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES FINANCES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, pour des raisons urgentes dont j'ai été informé par un télégramme en provenance de Winnipeg, je voudrais proposer une motion aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement. Je présente cette motion en termes raisonnables et j'espère que la Chambre l'acceptera. Permettez-moi de dire que j'en ai parlé au ministre concerné.

Étant donné les difficultés que connaissent actuellement les employés de la Direction des finances d'Air Canada à propos de leurs droits dans le cadre du règlement de leur conflit avec Air Canada en 1973, je propose, appuyé par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom):